

## Les industries d'ici

Nos entreprises bouillonnent d'idées. Cette effervescence créative locale est particulièrement remarquable dans le secteur des ICC (Industries Culturelles et Créatives) : jeux vidéo, cinéma, télévision, animations 3D, effets spéciaux, créations digitales... Ces activités économiques dynamiques se développent à vive allure sur notre territoire. Autour de grands groupes tels qu'Ubisoft, enraciné dans la métropole depuis les années 90, ou France Télévisions qui vient de créer un de ses plus grands studios à Vendargues, de multiples autres entreprises ont vu le jour et exportent leurs savoir-faire. Des écoles s'agrandissent et leurs élèves, convoités par les majors américaines, brillent par leurs talents. La métropole est l'une des places fortes de ces « nouvelles » industries, propices à l'innovation et créatrices d'emplois, près de 2 000... Notre rôle est d'accompagner ce vivier de croissance. C'est notre projet avec la Cité Créative, un quartier de 20 ha en réhabilitation sur l'ancien site de l'École d'application de l'infanterie à Montpellier, qui s'apprête à accueillir ce monde des ICC voué à un avenir prometteur.

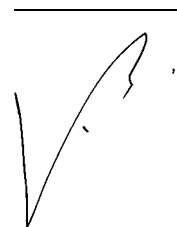
## Première route métropolitaine

À une quinzaine de kilomètres de là, c'est un tout autre projet attendu depuis plus de quinze ans, qui a vu le jour, celui de la RM610 à Castries. Ce contournement de 4 kilomètres est la première route métropolitaine. En plus de délester le centre-ville de la commune étouffé par le trafic, la RM610 relie les territoires voisins. Reste désormais à accompagner cette desserte routière d'une piste cyclable pour que chacun puisse circuler en toute sécurité.



© Marc Simeoni

“Des industries propices à l'innovation et créatrices d'emplois”



**Philippe SAUREL**

Président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier



## VOUS AVEZ LA PAROLE !

**Montpellier Méditerranée Métropole met à votre disposition une boîte à idées en ligne sur [montpellier3m.fr](http://montpellier3m.fr). Chaque mois, nous publions deux de vos propositions.**

### “ Véloparcs TaM ”

*Les véloparcs ne sont accessibles qu'avec un abonnement annuel. Pourrait-on avoir, comme pour la voiture, un ticket vélo + tramway permettant de sécuriser son vélo sur ces espaces ?*  
Par **Gilles**

Non, un abonnement annuel n'est pas nécessaire pour accéder aux véloparcs Vélo magg. Ces 18 espaces couverts et fermés, permettant de stationner son vélo à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, 7 jours/7, sont accessibles avec la carte TaM au prix de 5 euros. Ils sont situés dans des stations de tramway et des parkings TaM de centre-ville.

**[tam-voyages.com](http://tam-voyages.com)**

### “ Préservons nos espaces verts ”

*En tenant propres et coquets les espaces verts, on a plaisir à les regarder d'une part et d'autre part à faire attention à ne pas les souiller. Plus un endroit est mal entretenu, plus les gens jettent des papiers. Alors, préservons-les !*  
Par **Michelle**

Toute l'année, la Ville de Montpellier gère, aménage, valorise le patrimoine naturel et la biodiversité en milieu urbain pour permettre aux habitants d'évoluer dans un cadre végétal agréable. Ce sont 450 hectares entretenus, 25 300 arbres d'alignement, 100 aires de jeux pour enfants, 25 jardins partagés, 158 parcelles de jardins familiaux... Et un budget annuel de 5,6 millions d'euros pour préserver ces espaces verts chers aux Montpelliérains.